



Madame, Monsieur,

\* Selon les modalités définies par le règlement départemental des transports scolaires.

**G**ratuité\* et sécurité resteront cette année encore les préoccupations majeures du Conseil Départemental qui organise, gère et finance seul les transports scolaires pour plus de 75 000 enfants et adolescents de la maternelle au lycée en Haute-Garonne.

Les transports scolaires gratuits en Haute-Garonne, c'est **une économie pour les familles de plus de 660 euros** par an et par enfant transporté. C'est également une vérification permanente de la qualité du service et de son matériel. C'est aussi une vigilance constante et rigoureuse des conditions de sécurité du transport.

**L'école est l'institution la plus importante de la République.** Elle est la seule voie d'apprentissage de l'esprit critique, de la liberté de pensée et le premier instrument de l'égalité des chances.

**Permettre à l'école républicaine de garantir l'éducation pour tous**, la démocratie dans l'accès au savoir, préparer la jeune génération à vivre dans des environnements économiques et sociaux en pleine mutation, **justifie d'y consacrer le meilleur de nos moyens.**

Vous aider à supporter le coût de la scolarité de vos enfants, offrir les moyens d'une éducation de grande qualité pour tous et partout en Haute-Garonne, **faire du Conseil Départemental un véritable bouclier social**, tels sont les engagements qui guideront notre action.

**Georges Méric**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE

Gratuité

Sécurité

Efficacité

**PHOTO**  
(format 35 x 45 mm)

**Obligatoire**

Àagrafer

pour les réseaux :

- Tisséo
- TER/SNCF
- Arc-En-Ciel



haute-garonne.fr

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2015-2016

Cochez la case correspondante :

**NON PENSIONNAIRE**  
1 A/R Quotidien

**INTERNE**  
1 A/R Hebdomadaire

1/ Avant de compléter, lire attentivement la notice explicative figurant au verso

2/ Votre photo sera conservée dans notre base de données pour une fabrication de carte si nécessaire, sauf si vous cochez cette case

3/ En collège public : Vous pouvez remplir cet imprimé ou vous inscrire en ligne (un seul choix)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Direction des transports

1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE CEDEX 9

N° Vert 0 800 011 593

N° DOSSIER

### L'ÉLÈVE

• NOM \_\_\_\_\_

• PRÉNOM \_\_\_\_\_

• DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

• SEXE DE L'ÉLÈVE  M  F

• ADRESSE \_\_\_\_\_

• BÂTIMENT/APPARTEMENT \_\_\_\_\_

• CODE POSTAL \_\_\_\_\_

• COMMUNE \_\_\_\_\_

### LE RESPONSABLE LÉGAL

parents  père  mère  tuteur légal

• NOM \_\_\_\_\_

• PRÉNOM \_\_\_\_\_

• N° Téléphone fixe \_\_\_\_\_

• N° Portable \_\_\_\_\_

• GARDE ALTERNÉE : joindre justificatif

père  mère (indiquer les nom, prénom et adresse de l'autre parent)

• NOM ..... PRÉNOM .....

• ADRESSE .....

• N° Portable .....

Vous recevrez des SMS, notamment en cas de suspension générale de service de transport départementaux, sauf si vous cochez cette case

Adresse e-mail : .....  
dans certaines conditions, précisées sur le site internet du Conseil Départemental, cette adresse de messagerie vous permettra de recevoir un code vous donnant accès à votre dossier par internet

### ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ EN 2015-2016

École maternelle/élémentaire Niveau .....

Collège Niveau .....

Lycée Classe .....

Lycée professionnel  2<sup>nd</sup>e Bac pro  1<sup>re</sup> Bac pro  Tle Bac pro  CAP  Préapprentissage

Enseignements obligatoires (d'exploration) .....

Spécialité : .....

PUBLIC\*  PRIVÉ\* (\*cocher la case correspondante)

CLIS  CLIN

SEGPA  Classe ou section particulière

LV1 : ..... LV2 : .....

Enseignement général  Enseignement technologique

LV2 : .....

Cachet établissement

### MODE DE TRANSPORT ENVISAGÉ

Service spécial de transport scolaire  
Si vous le connaissez, précisez le n° du service : .....

Réseau urbain TISSÉO (agglomération toulousaine)

Lignes régulières Arc-En-Ciel ou Régionales

N° de ligne(s) : .....

Point de montée : .....

Point de descente : .....

SNCF / réseau TER, joindre : • 2 photos d'identité  
• Interne - Abonnement Interne Scolaire\*  
• Non pensionnaire - Abonnement Scolaire Réglementé\*  
(\*à retirer en gare ou auprès de l'établissement)

Gare de départ : .....

Gare d'arrivée : .....

Carte Pastel pour l'accès aux réseaux : • Urbain Tisséo • TER/SNCF • Arc-En-Ciel

ATTENTION : La carte Pastel doit être conservée pour le rechargement du contrat scolaire 2015-2016.  
Si l'élève est déjà titulaire d'une carte PASTEL notez le n° \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), ..... certifie exact les renseignements portés sur la présente inscription et avoir pris connaissance du règlement des Transports et des sanctions applicables, en cas d'indiscipline.

Le : \_\_\_\_\_ Signature du responsable,

**PHOTO**  
(format 35 x 45 mm)

**Obligatoire**

Àagrafer

pour les réseaux :

- Tisséo
- TER/SNCF
- Arc-En-Ciel



haute-garonne.fr

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**TRANSPORTS SCOLAIRES 2015-2016**

Cochez la case correspondante :

**NON PENSIONNAIRE**  
**1 A/R Quotidien**

**INTERNE**  
**1 A/R Hebdomadaire**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Direction des Transports

1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE CEDEX 9

**N° Vert 0 800 011 593**

1/ **Avant de compléter**, lire attentivement la notice explicative figurant au verso

2/ **Votre photo** sera conservée dans notre base de données pour une fabrication de carte si nécessaire, sauf si vous cochez cette case

3/ **En collège public** : Vous pouvez remplir cet imprimé ou vous inscrire en ligne (un seul choix)

**N° DOSSIER**

**L'ÉLÈVE**

• NOM \_\_\_\_\_

• DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

• ADRESSE \_\_\_\_\_

• BÂTIMENT/APPARTEMENT \_\_\_\_\_

• COMMUNE \_\_\_\_\_

• PRÉNOM \_\_\_\_\_

• SEXE DE L'ÉLÈVE  M  F

• CODE POSTAL \_\_\_\_\_

**LE RESPONSABLE LÉGAL**

parents  père  mère  tuteur légal

• NOM \_\_\_\_\_

• PRÉNOM \_\_\_\_\_

• N° Téléphone fixe \_\_\_\_\_

• N° Portable \_\_\_\_\_

• GARDE ALTERNÉE : *joindre justificatif*

père  mère (indiquer les nom, prénom et adresse de l'autre parent)

• NOM ..... PRÉNOM .....

• ADRESSE .....

• N° Portable .....

Vous recevrez des **SMS**, notamment en cas de suspension générale de service de transport départementaux, sauf si vous cochez cette case

**Adresse e-mail :** .....  
dans certaines conditions, précisées sur le site internet du Conseil Départemental, cette adresse de messagerie vous permettra de recevoir un code vous donnant accès à votre dossier par internet

**ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ EN 2015-2016**

**PUBLIC\***

**PRIVÉ\*** (\*cocher la case correspondante)

**École maternelle/élémentaire** Niveau .....

**Collège** Niveau .....

**Lycée** Classe .....

LV1 : .....

Enseignements obligatoires (**d'exploration**) .....

**Lycée professionnel**  2<sup>nd</sup>e Bac pro  1<sup>re</sup> Bac pro  Tle Bac pro  CAP  Préapprentissage

Spécialité : .....

CLIS  CLIN

SEGPA  Classe ou section particulière

LV2 : .....

Enseignement général  Enseignement technologique

LV2 : .....

Cachet établissement

**MODE DE TRANSPORT ENVISAGÉ**

**Service spécial de transport scolaire**  
Si vous le connaissez, précisez le n° du service : .....

**Réseau urbain TISSÉO** (agglomération toulousaine)

**Lignes régulières Arc-En-Ciel ou Régionales**  
N° de ligne(s) : .....

Point de montée : .....

Point de descente : .....

**SNCF / réseau TER**, joindre : • 2 photos d'identité  
• Interne - Abonnement Interne Scolaire\*  
• Non pensionnaire - Abonnement Scolaire Réglementé\*  
(\*à retirer en gare ou auprès de l'établissement)

Gare de départ : .....

Gare d'arrivée : .....

Carte Pastel pour l'accès aux réseaux : • Urbain Tisséo • TER/SNCF • Arc-En-Ciel

**ATTENTION : La carte Pastel doit être conservée pour le rechargement du contrat scolaire 2015-2016.**  
Si l'élève est déjà titulaire d'une carte PASTEL notez le n° .....

Je soussigné(e), ..... certifie exact les renseignements portés sur la présente inscription et avoir pris connaissance du règlement des Transports et des sanctions applicables, en cas d'indiscipline.

Le : \_\_\_\_\_ Signature du responsable,

# Notice explicative

**ATTENTION**  
DATE LIMITE  
DE REMISE  
DES DOSSIERS  
3 JUILLET 2015

Ce questionnaire, dûment complété et signé, devra être remis au secrétariat de l'établissement scolaire que votre enfant fréquentera à la prochaine rentrée, avant le 3 juillet 2015, afin de disposer de la carte de transport avant la rentrée.

**Si cette date n'est pas respectée, les cartes de transport seront délivrées après la rentrée scolaire. Dans l'attente de son titre de transport, l'élève empruntant les réseaux Tisséo, TER/SNCF, Arc-en-Ciel, devra payer ses déplacements (non remboursables par le Conseil Départemental); l'élève empruntant un service spécial de transport scolaire ne sera pas autorisé à accéder au véhicule et toute demande tardive ne sera satisfaite que dans la limite des places disponibles.**

**ATTENTION : Seul le premier exemplaire de la fiche est à retourner. Le deuxième exemplaire est à conserver comme justificatif du dépôt de la demande.**

## SITUATION DE VOTRE ENFANT

**1** L'élève utilise **un service spécial de transport scolaire** : mentionner le numéro du circuit si vous le connaissez.

**IMPORTANT** : la prise en charge des élèves intervient à partir de l'arrêt existant le plus proche du domicile de la famille. Lorsque le domicile est situé à l'écart du circuit, il appartient à la famille de conduire l'élève jusqu'au point d'arrêt le plus proche.

**2** L'élève utilise **le réseau urbain TISSEO**.

**3** L'élève utilise **une ligne départementale Arc-En-Ciel ou régionale** indiquer :

- le numéro de la (des) ligne(s) ;
- les points de montée et de descente.

**4** L'élève utilise **une ligne TER/SNCF** joindre 2 photos d'identité et un imprimé à retirer auprès de l'établissement scolaire :

- pour les non-pensionnaires : « **Abonnement Scolaire Réglementé** ».
- pour les internes : « **Abonnement Interne Scolaire** ».

## COMMENT RÉCUPÉRER SON TITRE DE TRANSPORT ?

- **Service spécial** : retrait auprès de la mairie de la commune de domicile sauf pour les communes de L'UNION, REVEL, SAINT-ORENS et TOULOUSE (envoi à domicile)
- **Carte PASTEL** : envoi directement à domicile \*
- **Carte SNCF** : retrait ou rechargement auprès de la gare indiquée sur le formulaire SNCF.

\* Si l'élève n'a jamais eu de Carte Pastel, celle-ci sera adressée à son domicile. Si l'élève a déjà une Carte Pastel (scolaire, Tisséo 4-25 ans, Arc-en-Ciel jeune) un courrier lui sera envoyé précisant les modalités de son rechargement. L'adresse mentionnée sur la demande **doit être très précise**. La responsabilité du Conseil Départemental ne saurait être engagée en cas de non réception de ces différents documents. Les courriers retournés à la Direction des Transports pourront être retirés **après la rentrée** sur la présentation d'un justificatif d'adresse.

**ATTENTION** : • **Tout changement en cours d'année scolaire devra être dûment justifié.**  
• **En cas de perte ou de vol de la carte, un DUPLI CATA PAYANT sera établi.**

## MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA GRATUITÉ

Prise en charge d'un transport aller-retour quotidien ou hebdomadaire aux conditions suivantes :

- Être domicilié dans le Département de la Haute-Garonne ;
- Fréquenter un établissement public ou privé sous contrat relevant de l'enseignement du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré, ou de l'enseignement agricole ;
- Être domicilié, en ligne droite, à plus d'un kilomètre de cet établissement ;
- Utiliser le transport scolaire à hauteur de 70 % minimum .

**École maternelle et primaire** : fréquenter l'école à laquelle le domicile est rattaché ou l'école la plus proche du domicile. Pour les enfants âgés de moins de 6 ans, prise en charge uniquement sur services spéciaux, sous réserve que la commune assure un accompagnement par un adulte.

**Collège et Lycée** : respecter la sectorisation définie par le règlement départemental des transports scolaires pour les établissements de l'enseignement public ou privé.

**ATTENTION** : Une inscription hors de l'établissement de rattachement, y compris avec une dérogation de l'Éducation Nationale, ne permet pas d'obtenir la gratuité du transport. En lycée, certains enseignements sont toutefois pris en compte.

**Lycée professionnel et technologique** :

- Prise en charge partielle, dans la limite de la distance séparant le domicile du L.P. public le plus proche enseignant la section choisie.
- Prise en charge totale, si l'élève n'a pu être inscrit dans l'établissement de proximité (attestation du chef d'établissement).

## POUR EN SAVOIR PLUS...

...sur les modalités de prise en charge du transport vers les établissements hors département ou hors académie, se reporter au règlement départemental des transports scolaires sur le site internet : [www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr) ou **N°Vert 0 800 011 593**.

Les informations recueillies dans ce dossier, sauf le n° de téléphone et l'adresse e-mail, sont obligatoires pour la délivrance d'un titre de transport nominatif et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 février 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser aux services du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, 1 Boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9. Les informations recueillies pour la délivrance d'une carte Pastel sont susceptibles d'être transmises, à des fins non commerciales, aux autres services publics de transport, signataires de la Charte Pastel Midi-Pyrénées, sauf avis contraire, formulé par courrier à l'adresse ci-dessus.

Pour en savoir plus sur les modalités d'accès au transport scolaire gratuit : [www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr) ou **N°Vert 0 800 011 593**